

DPA

DÉBAT PUBLIC SUR LA SANTÉ DES JEUNES

MARDI 31 MAI 2016

DOSSIER DE PRESSE



SOMMAIRE

I. UN DÉBAT PUBLIC PENSÉ PAR ET POUR LES JEUNES

1. Le débat public sur La Santé des Jeunes.....p3
2. L'implication d'un groupe de jeunes dans la préparation du débatp4

II. LA CRSA, INSTANCE DE DÉMOCRATIE SANITAIRE

1. Qu'est que la CRSA ?p5
2. Ses missions.....p6
3. Focus sur une mission phare de la CRSA organiser des débatsp7





La Conférence Régionale de Santé (CRSA) de Martinique organise un débat public sur la Santé des jeunes qui aura lieu le 31 mai 2016 de 8h30 à 14h00 à l'Institut Martiniquais du Sport. Ce débat a pour but de permettre l'expression des jeunes sur la santé, de comprendre les principaux problèmes auxquels ils sont confrontés et de partager leur vision sur les pistes d'amélioration.

I. UN DÉBAT PENSÉ PAR ET POUR LES JEUNES

1. LE DÉBAT PUBLIC SUR LA SANTÉ DES JEUNES

La Santé des jeunes est un thème prioritaire de la Conférence Nationale de Santé. C'est également le cas pour la CRSA qui a souhaité organiser un grand débat public afin que tous les aspects liés à la santé des jeunes (physique, morale et sociale) puissent être abordés.

Cette rencontre a pour objectifs de :

- Mieux appréhender les problématiques de santé rencontrées par les jeunes ;
- Favoriser l'émergence de solutions permettant de meilleures prévention et prise en charge ;
- Créer une commission de jeunes rattachée à la CRSA qui pourra émettre des avis sur la Politique Régionale de Santé.

Après une présentation de l'objectif et de la méthodologie des débats, les jeunes pourront échanger et donner leur avis sur leur situation sanitaire tout en évoquant les perspectives à venir.

Avec la volonté affichée que le débat reflète fidèlement la situation sanitaire des jeunes martiniquais, la CRSA a souhaité que le débat soit pensé, organisé et mené par des jeunes.

Un tel débat et la préparation qu'il a nécessité en amont doivent permettre à terme la mise en place d'outils et d'un accompagnement adaptés aux besoins des jeunes.

Par l'organisation de ce type d'événements dont les jeunes sont les moteurs, la CRSA souhaite créer un déclic qui incitera les jeunes à devenir acteurs de leur santé.



2. L'IMPLICATION D'UN GROUPE DE JEUNES DANS LA PRÉPARATION DU DÉBAT

Afin que le débat public soit porté par des jeunes, la CRSA a mené une campagne de recrutement pour former un groupe de travail dédié à la préparation et à l'animation de l'événement. D'horizons différents, il s'agit de jeunes de 16 à 25 ans lycéens, étudiants, inscrits dans une mission locale ou issus de la société civile. Certains ont été recrutés en tant que volontaires du service civique (VSC) pour une durée de 6 mois.

La préparation du débat s'est faite en plusieurs étapes :

- L'identification des thématiques de santé prioritaires : l'accès aux soins, les addictions, la sexualité, l'alimentation et la santé mentale ;
- La définition de la méthodologie de travail ainsi que des critères à retenir pour l'appréciation de la démarche ;
- Des focus group avec d'autres jeunes (missions locales, école de commerce) afin d'échanger sur le sujet ;
- La réalisation et l'administration de questionnaires visant à recueillir les opinions des jeunes ;
- L'élaboration d'un document présentant l'analyse de la situation sanitaire des jeunes en Martinique.

Ce travail préparatoire a été alimenté de séances de réflexion, de recherches, d'échanges avec d'autres jeunes et des professionnels de santé, de séances de travail avec le sociologue Félix Ozier-Lafontaine mais aussi de rencontres avec des professionnels de différents organismes sociaux tels que la CAF et la Sécurité Sociale.



II. LA CRSA : INSTANCE DE DÉMOCRATIE SANITAIRE

1. QU'EST-CE QUE LA CRSA ?

« La démocratie sanitaire est une démarche qui vise à associer l'ensemble des acteurs du système de santé dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de santé, dans un esprit de dialogue et de concertation. »

Afin d'assurer cette démocratie sanitaire, la loi HPST du 21 juillet 2009 a créé dans chaque région un organisme consultatif : la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA). Instaurée le 14 septembre 2010, la CRSA assure le processus démocratique en matière de santé en permettant aux citoyens-usagers de devenir acteurs de leur santé par leur participation aux processus de décision en matière de santé.

La CRSA, c'est un maximum de 100 membres issus de 8 collèges :

- Collège des représentants des collectivités territoriales ;
- Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux ;
- Collège des représentants des conférences de territoire ;
- Collège des partenaires sociaux ;
- Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale ;
- Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé ;
- Collège des offreurs des services de santé ;
- Collège de personnalités qualifiées.

La CRSA s'organise autour d'une assemblée plénière, d'une commission permanente et de quatre commissions spécialisées :

- Commission Spécialisée de Prévention (CSP) ;
- Commission Spécialisée Organisation des Soins (CSOS) ;
- Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnement Médico-Sociaux (CSMS) ;
- Commission Spécialisé Droits des Usagers du système de santé (CSDU).

Depuis novembre 2014, la CRSA est présidé par Mr. Marcel Clodion et ce pour une durée de 4 ans.



2. SES MISSIONS

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA), est chargée de participer, par sa réflexion et ses avis, à la définition des objectifs et des actions de l'ARS.

- Elle fait des propositions sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique de santé dans la région.
- Elle émet des avis sur tout sujet de santé entrant dans son domaine de compétence comme le Projet Régional de Santé (PRS), les projets de schéma régionaux de prévention, d'organisation des soins et médico-sociale, la constitution des territoires, etc.
- Elle constitue des groupes de travail qui proposent des solutions sur des thèmes spécifiques
- Elle procède à l'évaluation des conditions dans lesquelles sont appliqués et respectés les droits des personnes malades et des usagers du système de santé, de l'égalité d'accès aux services de santé et de la qualité des prises en charge.
- Elle organise des débats publics sur les questions de santé de son choix.



3. FOCUS SUR UNE MISSION PHARE DE LA CRSA : ORGANISER DES DÉBATS

Depuis sa création, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de Martinique a organisé un débat public sur « le vieillissement de la population » qui a réuni 500 personnes.

Par ces rencontres, la CRSA veut permettre au grand public, aux professionnels de santé et au monde associatif de réfléchir et échanger sur les grands enjeux de santé en Martinique. Ces débats sont organisés et menés de manière à faire émerger des pistes de réflexion, des orientations stratégiques mais aussi des solutions concrètes à mettre en œuvre pour améliorer le système de santé actuel.

Dans le cadre du prochain débat où les jeunes sont mis en avant, La CRSA a apporté son soutien en termes de méthodologie, de rencontres avec les intervenants et de logistique.



Ce débat qui pose la question de la Santé des Jeunes en Martinique se veut la première étape d'une collaboration sur le long terme entre la CRSA et les jeunes. Effectivement, afin que les jeunes deviennent de véritables acteurs de leur santé, il est important qu'au-delà d'un événement éphémère, ils soient intégrés aux processus de décisions en matière de santé. C'est cette dynamique que la CRSA veut instaurer par la création d'une commission santé, composée de jeunes, en charge d'émettre des avis et des propositions en rapport avec la Politique Régionale de Santé.





DÉBAT PUBLIC SUR LA SANTÉ DES JEUNES

Retrouvez tous les détails du débat public
sur : www.crsa-martinique.fr



Contacts presse
AGENCE MARKET ONE :
Catherine BRAFINE
Tél. : 0596 63 12 97 / Port. : 0696 78 17 10
cbrafine@agencemarketone.com

